

## Experts : la CFEA comme voix commune ?

jeudi, 16 janvier 2014

**Experts libéraux (ANEA), salariés (UPEAS) et membres du BCA viennent de réactiver la Confédération française des experts en automobile (CFEA) afin de parler d'une même voix à leurs ministères de tutelle et de récupérer certaines prérogatives qui les empêchent, aujourd'hui, de voir clair dans les rangs de la profession. L'occasion de "brainstormer" autour des enjeux de l'expertise de demain, au-delà des dissensions.**



Concurrents sur le terrain, mais pas tant que ça lorsqu'il s'agit de réfléchir sur le métier, les dirigeants de l'ANEA et du BCA, rejoints par l'UPEAS –représentant les salariés hors BCA– ont choisi de redonner de la vigueur, bénévolement, à la CFEA. Histoire de trouver enfin un moyen de parler d'une même voix aux pouvoirs publics (ministères des Transports et de l'Education nationale, pour la formation) mais aussi de la profession elle-même, de la clientèle (assureurs, particuliers) et des acteurs de la réparation.

«A nous tous, nous devons bien représenter 98% de la profession», se félicite Serge Brousseau, président de BCA Expertise et secrétaire de la CFEA. Raison de plus, selon les membres de la confédération, de récupérer des prérogatives qui ne peuvent qu'être à la charge des experts eux-mêmes. A commencer par dresser la liste nationale des experts en automobile, aujourd'hui loin d'être claire sur les professionnels en règle et ceux qui ne le sont pas. Une liste sur laquelle seraient encore présents, selon Serge Brousseau, certains professionnels coupables de fraude ou ne remplissant pas les exigences réglementaires de la profession. «La CFEA a une vocation disciplinaire qui, pour l'instant, ne fonctionne pas», déplore Philippe Ouvrard, président de l'ANEA et de la CFEA. Raison de plus pour réclamer cette prérogative et s'occuper eux-mêmes du «ménage».

### Recréer du lien...

Les experts veulent également reprendre la main sur la formation à la procédure VE (véhicule endommagé) qui, aujourd'hui, est dispensée par trois organismes différents et nécessite une certaine

harmonisation. Une procédure qui a été introduite dans la douleur lors de sa mise en place et qui, encore aujourd'hui, reste sujette à divergences dans ses modalités d'enseignement. Même si, les membres de la CFEA en conviennent, elle est désormais bien maîtrisée.

L'autre grande idée de la CFEA n'est pas seulement de recréer du lien avec ses propres ouailles, mais aussi avec... l'automobiliste ! Loin du modèle allemand, le paysage de l'expertise auto française n'est pas du genre à avoir pignon sur rue et les rares moments où le consommateur final croise l'expert est dans le cadre d'une expertise suite à sinistre. Et encore : l'expert passe généralement une fois le véhicule accidenté déposé au garage. Ainsi, la CFEA fait suite à l'idée lancée au cours de la convention 2012 de l'ANEA : *«créer et développer le marché de l'expertise de véhicules d'occasion»*.

A travers Experveo et le tout récent Carré Expert Auto, le BCA et l'ANEA se sont dotés respectivement d'outils ouverts au grand public et accessibles en ligne que les deux entités entendent faire connaître. Les membres de la CFEA le confessent sans mal : le VO sera peut-être la première étape de la création d'un nouveau lien avec l'automobiliste. Un lien qui ne sera plus biaisé par la présence, entre les deux, de l'assureur. *«C'est la visibilité de l'expert qui est en jeu»*, confesse Philippe Ouvrard. D'autant que le marché est porteur, la vente de VO se portant bien mieux que la vente de VN. *«Il y a environ 4 millions de véhicules expertisés après sinistre à travers les assurances, explique Lionel Namin, expert ANEA et trésorier de la CFEA. Il y a en moyenne 5 millions de VO vendus sur le marché, ce qui nous permettrait de récupérer un nouveau marché. Nous pouvons être l'allié du pro de la vente VO»*.

Quant aux malaises qui traversent la profession d'expert (indépendance relative, pression tarifaire des donneurs d'ordres, réduction du nombre de missions et du nombre de cabinets...), il sera toujours temps d'y revenir (voir [articles et témoignages sur le sujet](#))...